

**Grande Commission France - Chine**  
**« Les relations entre l'Union européenne et la Chine »**  
par Mme Catherine DUMAS, Sénatrice Les Républicains de  
Paris, vice-présidente du groupe d'amitié France-Chine  
Jeudi 16 décembre 2021 à 9h salle Clemenceau

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée Populaire Nationale de Chine,  
Mes chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

Les relations diplomatiques entre l'Union européenne et la Chine ont été établies en 1975 et n'ont cessé de s'approfondir et de s'étendre à de plus en plus de domaines. Nous ne pouvons que nous en féliciter, et nous souhaitons progresser vers des relations toujours plus respectueuses et équilibrées. Depuis 2019, la politique européenne vis-à-vis de la Chine s'articule autour de trois objectifs principaux :

- Tout d'abord, renforcer notre coopération sur les défis mondiaux, notamment les questions de paix et de sécurité et la lutte contre le changement climatique ;
- Ensuite, obtenir un meilleur équilibre et davantage de réciprocité dans nos relations économiques ;
- Enfin, développer une approche européenne commune notamment sur les sujets de politique industrielle et technologique mais aussi de défense de notre modèle de société.

La France prend une part active aux préparations des dialogues entre l'Union européenne (UE) et la Chine, et notamment au dialogue UE-Chine sur les droits de l'homme.

Cette implication sera accentuée dans les prochains mois avec la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, qui commence le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Dans cette perspective, lors de son entretien téléphonique avec M. Xi Jinping le 26 octobre dernier, le président de la République Emmanuel Macron a évoqué les relations entre l'Union européenne et la Chine.

Il a notamment appelé la Chine à adopter une approche constructive, en levant les mesures coercitives prises contre des États membres de l'Union européenne et des représentants des institutions et du Parlement européens, ainsi qu'en tenant les engagements pris sur la ratification des conventions de l'Organisation Internationale du Travail et la lutte contre le travail forcé.

La France cherche de plus en plus à intégrer ses partenaires européens dans ses relations avec la Chine. Une cohésion européenne nous semble en effet essentielle pour un dialogue constructif et de qualité avec la Chine. Ainsi, plusieurs réunions tripartites, réunissant le président français, le président chinois et la chancelière allemande, ont été organisées. La dernière réunion de ce type, en juillet dernier, a permis d'aborder les enjeux économiques, climatiques et sanitaires, qui sont actuellement au cœur de nos préoccupations dans nos relations.

Les sénateurs participent aux réflexions sur les relations sino-européennes et la façon de porter des positions européennes concertées et cohérentes. La commission des affaires étrangères a ainsi publié en septembre dernier un rapport sur ce sujet, qui appelle notamment à renforcer l'autonomie stratégique de l'Union européenne.

Chers collègues députés, nous nous réjouissons, malgré nos divergences sur certains sujets, de poursuivre notre dialogue, en particulier sur ce sujet essentiel, d'intérêt commun, qu'est la préservation de notre environnement.

Mes chers collègues, merci pour votre écoute.